

## **SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2020**

### **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 03 juillet 2020**

Le compte rendu de la réunion du trois juillet deux mil dix-vingt est approuvé et signé par le conseil municipal.

### **RPOS 2019 du SIAEP du Pas St L'homer, les Menus**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu le rapport du syndicat des eaux pour l'année 2019 et en donne lecture.

Le Conseil Municipal accepte le rapport de l'eau de l'année 2019.

### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire donne en information de compte-rendu de la réunion de conseil communautaire du 31 août dernier, notamment le montant attribué à notre commune pour le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales pour l'exercice 2020) à hauteur de 6 397 euros.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M CHAMPAULT habitant au lieu-dit « Mesnault » reçu en mairie au mois de juillet concernant quelques doléances concernant l'état du bout de chemin, de la sécurité en cas d'incendie, baisse de la pression d'eau et de la couverture 4 G. Une réponse lui a donc été adressée.
- Monsieur MESCHIN fait part de son mécontentement vis-à-vis des déchets jetés sur la voie publique.
- Madame MEUNIER demande si il y a un aboutissement à la pétition faite contre les habitants du lieu-dit « l'espérance ». Monsieur le Maire répond que l'affaire suit son cours auprès de la gendarmerie.
- Monsieur le Maire informe que des personnes sont venues à plusieurs reprises le matin très tôt faire des dérapages sur la place de l'étang. A la suite de cela Monsieur le Maire envisage de revoir l'autorisation de la circulation à cet endroit qui peut gêner les camping-cars qui stationnent.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison des risques sanitaires liés à la COVID 19, le repas des aînés n'aura pas lieu cette année.
- Monsieur le Maire souhaite faire un calendrier avec des photos de la commune et/ou de ses habitants. Après réflexion, l'édition sera pour l'année 2022, Jean-Michel MESCHIN et Aline SOUMAH-BARRIER proposent de travailler sur ce projet.